



**N° 94/14
AVRIL 2023**

 <http://tinchebray.fr>

 mairie@tinchebray.fr

EDITO

Tinchebrayennes, tinchebrayens,



Vous le découvrirez dans ce bulletin, la commune de Tinchebray continue à mettre l'accent sur les commerces de proximité. La réhabilitation de la cellule commerciale aux 149-151 Grande rue avance à grand pas. Les travaux des deux cellules commerciales aux 46 et 80 Grande rue devraient pouvoir démarrer avant l'été.

Les diagnostics établis en vue de l'aménagement du carrefour du Lion d'Or viennent de nous être communiqués, et permettront de lancer prochainement la démolition du bâtiment, la construction d'une halle et également la réhabilitation de l'ancienne maison de la presse.

Nos projets d'investissement 2023 ont été définis, et nous avons sollicités l'état et le département pour obtenir le maximum de subventions.

Nos élus travaillent chaque jour pour l'avenir de la commune. Vous le savez, la période économique actuelle est difficile, ce qui peut rendre les délais de réalisation beaucoup plus longs. Nous en sommes désolés.

Nos élus travaillent également pour que vous puissiez bénéficier d'un maximum de services, tant à l'Ekklesia par cette possibilité de refaire un passeport ou une carte d'identité, par l'aide apportée par un soutien en informatique et l'utilisation du FabLab, que dans notre salle du Colys'haie où nous recevons des artistes permettant à chaque génération de passer des supers moments, et enfin par l'aide aux associations qui fonctionnent grâce à des bénévoles plus que motivés.

Je terminerai mes propos, en vous assurant que nous sommes conscients que cette période est difficile, avec un pouvoir d'achat qui ne fait que de diminuer avec des coûts d'énergie qui explosent. Cette période difficile à traverser doit nous amener à beaucoup de solidarité.

Un dernier point de vigilance, malgré cette météo pluvieuse en ce mois de Mars, nous ne pouvons que nous réjouir de voir la pluie tomber. Cela ne nous empêche pas d'être prudent sur notre consommation d'eau. Vous le savez nous sommes, dans le département de l'orne comme ailleurs, en déficit d'eau. Soyons raisonnables sur notre consommation. Utilisons là à bon escient.

Bien sincèrement,

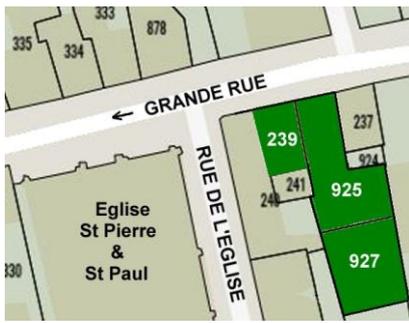
Josette PORQUET

Maire de Tinchebray Bocage

HORAIRES D'OUVERTURE :

 <p>MAIRIE (tél. 02 33 66 60 13) Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Sur rendez-vous en dehors de ces horaires</p>	<p>DECHETTERIE Horaires à l'année (tél. 06 21 90 04 62)</p>  <p>Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h15 (Entrée dernier véhicule ¼ h avant fermeture) Fermée le Jeudi</p>
 <p>PÔLE CULTUREL (tél. 02 33 96 19 49) Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 18h30 Mercredi, samedi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30</p>	 <p>EKKLESIA (tél. 02 33 66 64 52) Mardi, jeudi : de 13h30 à 18h30 Samedi : de 10h30 à 12h30 Mercredi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 Vendredi : de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30</p>

1) Droit de préemption urbain :



Conformément à la délégation de pouvoir octroyée par délibération en date du 25 mai 2020, Madame le Maire a pris une décision pour exercer le droit de préemption sur un bien situé 149 et 151 Grande rue cadastré 486 AB 239-925 et 927 d'une superficie totale de 300 m², afin de développer et redynamiser le commerce en centre-ville.

La commune a acheté à la SCI de la Grande Rue au prix indiqué sur la déclaration d'intention d'aliéner soit 45 000 €. L'objectif de la commune est de faciliter l'installation d'un nouveau boulanger.

Josette Porquet informe que la commune fait l'avance de fonds à hauteur de 250 000 € (travaux, acquisition, achat matériel).

Benoît Rault constate que l'on met à disposition un local "clés en mains". Josette Porquet confirme tout en précisant que, d'une part la commune met en place un crédit-bail et d'autre part, propose de solliciter des subventions auprès du Département et de l'OCM.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de cette décision et autorise Madame le Maire à solliciter les subventions auprès du Département et de l'OCM.

2) Résultat consultation missions Carrefour du Lion d'Or :



Madame le Maire donne la parole à Christophe Lecordier, adjoint en charge de la voirie, afin de présenter ce dossier.

La commune déléguée de Tinchebray souhaite réaménager le Carrefour du Lion d'Or, et réhabiliter une cellule commerciale (90 ; 92 et 94 Grande Rue).

La maîtrise d'œuvre a besoin de faire appel aux contrôles techniques pour avancer sur ce dossier.

Pour le diagnostic amiante- plomb avant travaux et diagnostic état parasitaire :

5 cabinets consultés, 2 réponses, le mieux disant est QUALICONSULT pour un montant de 2 200 € HT. Les prélèvements sont inclus dans les honoraires de Qualiconsult, hors analyses.

Pour le contrôle technique :

4 cabinets consultés, 3 réponses, le mieux disant est DEKRA pour un montant de 2 540 € HT.

Pour la mission coordination sécurité :

3 cabinets consultés, le mieux disant est QUALICONSULT pour un montant de 1 820 € HT.

Pour le constat d'huissier avant démolition :

Maître Olivier Petitjean a été consulté pour effectuer un constat avant travaux et démolition. Il a proposé une prestation à 707.67 € HT (avec une estimation de 2 heures sur place).

Pour la mission de relevé topographique du terrain :

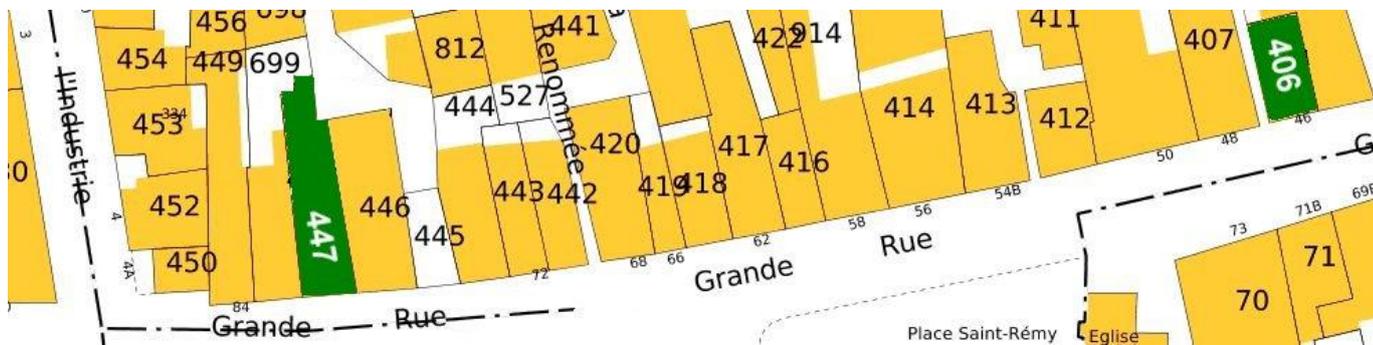
3 cabinets consultés, 1 seule réponse, cabinet BELLANGER pour un montant de 4 950 € HT (+ 1 402 € pour le bornage).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de ces consultations.

3) Résultat consultation missions cellules commerciales :

Madame le Maire laisse la parole à Christophe Lecordier, afin de présenter ce dossier.

La commune déléguée de Tinchebray souhaite réhabiliter deux commerces : 46 et 80 Grande rue. La maîtrise d'œuvre (SICA Normandie) a besoin de faire appel aux contrôles techniques pour avancer sur ce dossier.



Pour le diagnostic amiante-plomb avant travaux

6 cabinets consultés, 4 réponses, le mieux disant est QUALICONSULT pour un montant de 1 900 € HT. Les prélèvements sont inclus dans les honoraires, mais pas les analyses : 30 €/analyse.

Pour la mission coordination sécurité

4 cabinets consultés, 3 réponses, le mieux disant est EXECO - M Morisset, pour un montant de 2 450 € HT. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend acte de ces consultations.

4) Cinéma - Subvention LEADER :

Madame le Maire informe que la commune de Tinchebray a rénové son cinéma. Plusieurs subventions ont été obtenues (DETR, Région, Conseil Départemental). Ce dossier peut également bénéficier d'une subvention auprès de l'Europe.

Le plan de financement Leader est le suivant :

Dépenses	HT	Ressources	Montant	Taux
Travaux (démolition, couverture, menuiseries extérieures, plomberie, chape, peinture, échafaudage, ...)	1 032 689.58 €	Leader	80 000.00 €	7.75 %
		Etat-DETR	280 000.00 €	27.11 %
		Région Normandie	187 226.62 €	18.13 %
		Conseil Départemental	150 000.00 €	14.52 %
		Autofinancement	335 462.96 €	32.48 %
TOTAL	1 032 689.58 €	TOTAL	1 032 689.58 €	100 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- valide le plan de financement exposé,
- sollicite une subvention Leader de 80 000.00 € auprès de l'Europe, au titre du programme Leader du Pays du Bocage,
- autorise Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la bonne fin de la présente décision.

5) Cinéma - levée des pénalités :

Madame le Maire laisse la parole à Christophe Lecordier, afin de présenter ce dossier.

Dans le cadre des marchés publics de travaux, des pénalités peuvent être appliquées aux entreprises suite à des absences aux réunions de chantier.



Pendant les travaux effectués au cinéma, certains représentants d'entreprises n'ont pas participé à quelques réunions de chantier, organisées chaque semaine.

Dans le CCAP, l'article 4.3.2 précise les pénalités applicables en cas d'absences aux rendez-vous de chantier :

“ L'entrepreneur est tenu d'assister ou de se faire représenter pendant toute la durée de ces travaux, aux rendez-vous de chantier qui auront lieu aux emplacements, jours et heures fixés par le Maître d'œuvre ”.

En dehors de la durée des travaux, il devra assister à ces rendez-vous sur convocation du Maître d'œuvre.

Sera considéré comme absent tout entrepreneur représenté par une personne incompétente ou insuffisamment informée du chantier.

Pour chaque absence, non justifiée 24 heures minimum avant la réunion, il est passible d'une retenue de 200 € ”.

Les pénalités pour absence aux réunions de chantier calculées par le cabinet Alidade s'élèvent à :	
Lot n° 2 : Charpente LORET	1 000 €
Sous-traitant : Flers Méca :	1 200 €
Lot n° 8 Schmitt	800 €
Lot n° 10 Gunduz et fils	1 200 €

Cependant, face aux difficultés actuelles subies par les entreprises, (difficultés à trouver de la main d'œuvre, approvisionnement compliqué et augmentation du coût des matériaux), il est proposé de lever ces pénalités.

Christophe Lecordier précise que les travaux ont duré 17 mois au lieu de 6 mois ce qui a engendré un nombre plus important de réunions.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité renonce, dans le cadre du marché public de rénovation et extension du cinéma, à l'application des pénalités de retard pour les entreprises suivantes : Flers Méca, Loret, Schmitt et Gunduz et fils.

6) Effacement de réseaux - Rue de Vire :

Madame le Maire laisse la parole à Christophe Lecordier, afin de présenter ce dossier.

A ce jour, les travaux sont en cours sur la rue de la Geôle, il est proposé de missionner le TE 61 sur la rue de Vire.

Les coûts estimatifs du projet se décomposent de la sorte :

	Effacement Réseaux électriques	Génie civil Réseaux téléphoniques	Génie civil Éclairage public
Coût TOTAL	352 345.00 €	42 733.00 €	29 864.00 €
Coût à la charge de la commune	352 345.00 € (Selon conditions d'aide du TE 61 de l'année de financement)	42 733.00 €	29 864.00 €



Il est nécessaire de préciser qu'après accord de cet avant-projet et de l'enveloppe financière, en cas de désistement de la part de la collectivité, tous les coûts relatifs à l'étude détaillée seront facturés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve cet avant-projet sommaire,
- s'engage à coordonner l'effacement des réseaux d'éclairage public, de télécommunication avec l'effacement basse tension,
- commande une étude détaillée auprès de l'entreprise attributaire du Territoire d'Energie Orne,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

7) Cautions salles communales :



Madame le Maire expose que les salles communales sont louées très régulièrement.

Une caution ménage et/ou mobilier est sollicitée lors de la signature des contrats de location. Cependant, lors de la remise des clés et signature de l'état des lieux de sortie, la salle n'est pas toujours rendue dans son état de propreté initial : ce qui entraîne un travail supplémentaire pour le personnel de nettoyage.

Afin d'inciter les locataires à respecter leurs engagements, il est proposé d'augmenter les tarifs des cautions.

Actuellement les cautions sont les suivantes :

Salle Communale	Beauchêne	Frênes	Larchamp	St Cornier des Landes	St Jean des Bois	Tinchebray Colys'haie	Yvrandes
Ménage	60 €	600 €	60 €		Non concerné	300 €	200 €
Mobilier et matériel	500 €		500 €	200 €		3 000 €	

Les propositions sont les suivantes :

Salle Communale	Beauchêne	Frênes	Larchamp	St Cornier des Landes	St Jean des Bois	Tinchebray Colys'haie	Yvrandes
Ménage	120 €	120 €	120 €	120 €	Non concerné	1 000 €	120 €
Mobilier et matériel	500 €	600 €	500 €	200 €		5 000 €	200 €

Ces propositions seront applicables dès le 1^{er} janvier 2023 pour les nouveaux contrats. Josette Porquet suggère de demander une caution pour les associations au même titre que les locations à des particuliers.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe les cautions ménage des salles communales de Beauchêne, Frênes, Larchamp, S^t Cornier des Landes et Yvrandes à 120 €,
- maintient les cautions mobilier - équipement des salles communales à 500 € à Beauchêne, 600 € à Frênes, 500 € à Larchamp, 200 € à St Cornier des Landes et 200 € à Yvrandes,
- fixe la caution " ménage " de la salle du Colys'haie à 1 000 € et la caution " mobilier " à 5 000 €,
- dit que ces tarifs sont applicables sur les contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2023.

8) Aide éducative :

Madame le Maire laisse la parole à Daniel Decosse, Adjoint en charge des associations, pour présenter le dossier.

Daniel Decosse rappelle que le but de cette aide est d'apporter un plus aux associations sportives pour les encadrants. Il propose de fixer un forfait temps d'encadrement des jeunes, pour la catégorie des moins de 18 ans.



Une convention sera signée entre l'association sportive bénéficiaire et la commune. Cette convention a pour objectif de définir les engagements de chacune des parties :

- l'association s'engage à utiliser cette aide pour l'encadrement des jeunes,
- un bilan sera établi chaque année et transmis à la commune,
- la liste des adhérents est transmise chaque année à la commune.

Cette aide ne concerne que les associations dont le sport est affilié à la fédération olympique.

Sur notre territoire, pourraient bénéficier de cette aide : le judo (1 210 €), le foot (4 760 €), le tennis (1 100 €), le tennis de table (675 €) et la boxe (700 €).

L'enveloppe maximale a été arrêtée à la somme de 12 000 €/an, ce qui représente environ 600 heures d'encadrement pour les jeunes.

Daniel Decosse informe que le foot de Frênes n'a pas de fait de demande d'aide. Christophe Lecordier dit, à titre d'exemple, que deux jeunes ont suivi une formation pour encadrer des enfants en section judo.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le montant de l'aide éducative pour les associations sportives, tel que présenté.

9) Budget 2023 :



Madame le Maire propose de voter le budget primitif. Ce budget 2023 a été établi sans augmentation des impôts.

En investissement, ce budget tient compte des projets de chaque commune déléguée.

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre à 3 581 661.86 €

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 8 216 198.05 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote le budget primitif 2023.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FÉVRIER 2023

1) Acquisition terrain Les Forges :



Par acte notarié en date du 7 janvier 2008, suite à une délibération du Conseil municipal du 12 novembre 2007, SOFIAL (Société Française Immobilière d'Aménagement Lelièvre) a acheté la parcelle ZB 324 d'une contenance de 36 716 m² pour y créer un lotissement de 27 lots destinés à de l'habitat individuel, moyennant le prix de 2.90 €/m² soit un prix global de 106 485.10 € HT.

Un permis d'aménager a été déposé fin 2020.

Le groupe SOFIAL peine à vendre des parcelles sur ce lotissement alors que l'ensemble des logements du lotissement du Prieuré a trouvé très rapidement des locataires.

Une discussion a donc eu lieu avec Logissia (anciennement SAGIM) pour proposer un terrain afin de construire de nouveaux logements. Une étude a été faite par SOFIAL en vue d'une construction de 13 logements proposés à la location et 3 logements en accession directe à la propriété.

Pour concrétiser cela, la commune doit racheter une partie de la parcelle ZB 324 – tranche 1 : soit environ 11 500 m². Le groupe SOFIAL accepte de céder ce terrain au prix de 4 €/m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de faire l'acquisition d'une partie de la parcelle ZB 324 - tranche 1- pour une contenance d'environ 11 500 m² auprès de SOFIAL au prix de 4 €/m²,
- dit que les frais d'actes et de bornage seront à la charge de la commune,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte auprès de l'Office Notarial de Junon à Tinchebray.

2) Tarif Salle Augustin Garnier :



La commune de Tinchebray a rénové son cinéma. La salle Augustin Garnier est parfois sollicitée par des associations extérieures à Tinchebray Bocage.

Un tarif avait été fixé en 2002 à 77.80 € la location + 38.20 € de charges soit un total de 116 €.

Il est proposé de fixer le prix de la location à 200 € pour les demandes émanant d'associations, d'écoles ou de tout autre organisme hors de Tinchebray Bocage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le tarif de location à 200 € pour tout organisme situé hors de Tinchebray Bocage à compter du 15 février 2023.

3) Subventions espace multimodal :

La commune de Tinchebray souhaite créer un espace multimodal sur le parking de la médiathèque.

Cet espace sera un pôle de mobilité regroupant :

- stationnement
- transport à la demande Tibus
- aire de covoiturage
- autopartage des véhicules électriques

- bornes de recharge des véhicules électriques
- stationnement et borne de recharge pour vélos électriques après effacement des réseaux et déplacement des transformateurs finalisant les travaux boulevard du Midi.

Ce dossier a été inscrit dans le programme Petites Villes de Demain.

Le coût des travaux est estimé à 375 146.28 € HT soit 445 267.08 € TTC

Il est proposé de solliciter une subvention DETR la plus élevée possible ainsi qu'une aide au titre de la transition écologique " fonds vert ".

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide la création d'un espace multimodal :

DETR (40 %)	150 058.51 €
Fonds Vert (30%)	112 543.88 €
Autofinancement	112 543.89 €



- dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R la plus élevée possible,
- sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la transition écologique " Fonds vert " la plus élevée possible,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

4) DETR Extension du Colys'haie :

La salle de spectacle est de plus en plus occupée, les concerts sont de plus en plus fréquents et il y a lieu de repenser l'accueil du public et des artistes.

En 2020, la commune a acheté à la SAGIM une maison d'une surface de 63 m² située à côté de la salle du Colys'haie.

Il est envisagé les travaux suivants :

- Augmentation du nombre de toilettes pour le public
- Mise en place d'un auvent à l'arrière de la cuisine pour installer une buvette
- Réhabilitation de la maison pouvant servir de lieu d'accueil pour les artistes et éventuellement de gîte pour des familles venant de l'extérieur.



Le coût des travaux est estimé à 416 100.00 € HT soit 499 320.00 € TTC.

Il est proposé de solliciter une subvention DETR la plus élevée possible.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de la création d'une extension de la salle de spectacle Le Colys'haie

DETR (40 %)	166 440.00 €
Autofinancement	249 660.00 €

- dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- sollicite auprès de l'État une subvention au titre de la D.E.T.R la plus élevée possible,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

5) Fonds vert - Economie d'énergie :

L'état a mis en place un fonds vert pour soutenir les investissements portés par les collectivités et tournés vers la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

La commune de Tinchebray Bocage investit depuis 2015 dans le passage en technologie LED des éclairages publics. Il est proposé de terminer ce programme en installant ce moyen d'éclairage sur les 152 points lumineux de la commune nouvelle.

Une étude a aussi été menée sur le passage en LED des éclairages intérieurs des bâtiments publics propriétés de Tinchebray Bocage (à l'exception des églises).

L'ensemble de ces travaux est estimé à 268 131.88 € HT, soit 321 758.26 € TTC.

ÉTAT CIVIL 2022

Naissances :

Okyss, Jean-Pierre, Timmy YSSEMBOURG	le 04/03/2022	Lunna, Kyara, Jouanna TRIBOUT	le 05/06/2022
Teddy, Robbie WOOD	le 05/03/2022	Tyno, Soan MITHOUARD	le 10/06/2022
Valentina, Éléna, Éva SOLLIER	le 06/03/2022	Soan BEN HABHAB	le 10/06/2022
Alwena, Allison, Maëline BENTOUAMI	le 09/03/2022	Jules, Robin, Timéo DUPONT	le 10/06/2022
Dolores, Agnes, Chantal, Viviane GICQUEL	le 16/03/2022	Noure REBAI GALLIENNE	le 19/06/2022
Inaya, Charlyne, Cindy CHALAUX	le 17/03/2022	Matthieu, Lyam, Max RADIGUE	le 16/08/2022
Lynnah, Joy, Keylah, Lyhana CHEMINEAU	le 19/03/2022	Iris, Jessica, Valérie LE LAN AUBERT	le 20/08/2022
Brimaël, Thiago, Gwenaël, Melvyn BRIARD	le 28/03/2022	Zackary, Nathanaël, Isaac MARTIN	le 16/09/2022
Zoélie, Nadine, Laurianne LORION	le 16/04/2022	Dayron, Marius, Kayden AUVRAY	le 27/09/2022
Rwan, Hugo, Octave BAZIN	le 15/05/2022	Sibylle, Iris, Marianne HAMARD GARNIER	le 19/10/2022
Pacôme, Marius, Gaspard PRUNIER	le 03/06/2022	Tiago, Killian, Idris BERTHOUT	le 17/12/2022

Mariages :

Nadine, Andrée LAMAYSON & Stéphane, Yves, Jean DELIGNIERES	le 28/05/2022
Adeline, Marion, Bérengère FOUCAULT & Etienne, Jérémy Mathieu DELAHAYE	le 04/06/2022
Cécilia, Magali, Peggy SLIMANE & Jérémy, Gilbert, Yves ROUSSEL	le 09/07/2022
Jessica, Michèle, Mezie LEPINAY & Sylvain, Yves, Daniel, Michel GUÉRIN	le 10/09/2022
Patricia, Eliane, Christiane MAUBORNE & Joël, Alfred, Joseph GENTY	le 18/11/2022

Décès :

LEBOUCHER Guy, Robert, Aldéric	02/01/2022	ANGOT René, Maurice	06/05/2022
CHANTEPIE Fernande, Marie, Louise veuve DUCHESNAY	15/01/2022	VAUDRY Henriette, Renée, Marie veuve GOSSSELIN	12/05/2022
GIGAND Marie-Thérèse veuve ROGUES	15/01/2022	GAHERY Marc, Jean, Michel	23/05/2022
LAURENSOU Henriette, Marie-Louise, Jacqueline veuve MOREL	16/01/2022	LEMEE Annette, Lucienne, Marcelle veuve ARFEUIL	04/06/2022
LEGRIS Claude, Marcel	18/01/2022	HERGAULT Claude, Paul, Victor	12/07/2022
RAULT Roland, René, Henri	27/01/2022	GUÉZET André, Guy, Robert	25/07/2022
ROULLIER Roger, Daniel	28/01/2022	LECANU Emile, René, Gustave, Léon	08/08/2022
ANCEL Jeannine Isabelle Léonce veuve LEBERRURIER	29/01/2022	GONTIER Bernadette, Maria, Albertine veuve DENIS	12/08/2022
JACQUES DIT PICHARD Georgette, Simone Lucienne veuve HOUSSIN	02/02/2022	LETEINTURIER Paulette, Denise veuve BLAIS	21/08/2022
BRIARD Madelaine, Thérèse veuve LEGRAIN	02/02/2022	LOZIO Michel, Patrice	23/08/2022
COLIN Paul, Roger, Raphaël	07/02/2022	ROUILLER Claude, Joseph, Alfred	27/08/2022
YVER Paul, Albert, Roger	08/02/2022	COLIN Jacqueline, Anne, Marie épouse SALLES	27/09/2022
ROGGE Geneviève, Jeanne, Alfréda	09/02/2022	NOCTURE Bernard, Jean-François, René	15/09/2022
EDOUARD Guy, Ernest, Lucien	15/02/2022	LEFAIVRE Marcel, André, Jean	01/10/2022
BESNARD Simone, Marguerite, Marie veuve LESIEUR	15/02/2022	DOINNEAU Jean-Claude, Alphonse, Louis	02/10/2022
HALOT Thérèse, Paulette, Jeannine	16/02/2022	LEFAR Maurice	14/10/2022
GUÉRARD Jeannine, Paulette, Andrée	17/02/2022	LAIR Daniel, Bernard, Michel	28/10/2022
OLIVIER Angèle, Alice, Emilia veuve GOSSSELIN	18/02/2022	SOISNARD Thérèse, Micheline, Julienne	01/11/2022
BLANCHET Odette, Renée, Aimée, Léa veuve TOUTAIN	22/02/2022	TRAVERS Jacqueline, Ann épouse DUBBER	03/11/2022
GALLAY Lucienne veuve VENON	23/02/2022	VIGOR Roland, André,	17/11/2022
GIGAN André, Patrick, Louis, Fernand	24/02/2022	FIAULT Odile, Bernadette, Augustine	22/11/2022
MOUCHEL René, Germaine, Emélie veuve LECLERC	02/03/2022	THOUROUDE Yvonne, Thérèse, Christiane veuve FOUCHER	29/11/2022
DENIS Antoinette, Bernadette, Jeanne, Yvonne veuve JEANNE	14/03/2022	GUÉRIN Marie-Thérèse, Renée veuve LEMOINE	04/12/2022
HÉDOU Marcel, Auguste, Eugène	01/04/2022	FOYER Albert, Camille	08/12/2022
ROSSI Patricia, Marie, Antonia	10/04/2022	PROD'HOMME Denise, Camille veuve SONNET	14/12/2022

Transcriptions de décès :

TOULIN Solange, Marie, Elise veuve HERGAULT	16/01/2022	LÉTARD Angèle, Blanche veuve RESTOUT	01/09/2022
LETELLIER Janine, Yvonne, Alice veuve JEANNE	17/02/2022	LEGOUPIL Marie-Louise, Odette, Simone veuve DELANAOË	09/09/2022
AVICE Georges, Fernand, Marcel	24/03/2022	DUGUË Yvette, Jacqueline veuve DESDOITS	11/09/2022
CHÉDOT Jean, Guy, Paul	05/05/2022	LEPAUVRE Thérèse, Louise veuve PATRY	29/09/2022
AUNAI Paul, Henri	03/06/2022	BRULAY Jocelyne, Céline, Jacqueline épouse ROHÉE	24/10/2022
BOUVET Bernard, Jean	05/06/2022	JOUIN Marie-Thérèse, Denise veuve CAILLON	13/11/2022
DUTERTRE Madeleine, Maria, Azéline veuve PILLIER	19/07/2022	BERTRAND Yvonne, Denise, Marie veuve GROUSSARD	21/11/2022
RIQUET Thérèse, Blanche, Marie, Méliza veuve HERGAULT	21/07/2022	VAUCLER Thérèse, Bernadette, Georgette veuve LAINÉ	21/11/2022
LEBASSARD Jeannine, Thérèse veuve THOMAS	06/08/2022		



ANIMATIONS MÉDI@TECH

Raconte-moi une histoire :

Mercredis 05/04 et 03/05 à 15H30 : La valise aux histoires " gourmandes "

Samedis 08/04 et 06/05 à 11H00 : Histoires animées (Voyage autour du monde / Il était une fois...)

Autour d'un café :

Samedis 22/04 et 27/05 à 10H30 : Venez partager vos coups de cœur littéraires !

Exposition
Par le pouvoir du **MANGA!**
A la Médiathèque de Tinchebray
du 5 au 29 Avril 2023

Atelier dessin
Avec Gaëlle Calvet
illustratrice
Mercredi 19 Avril
de 10h30 à 16h30
A partir de 11 ans

Customise ton mug
Avec ton héros préféré
A l'aide de la Cricut mug press
Mercredi 26 Avril
A partir de 8 ans

PROGRAMMATION AU COLYS'HAIE

Colys'haie
salle de spectacles
INÈS REG
▶▶▶ EN SPECTACLE
VENDREDI 14 AVRIL 2023
20H30
TINCHEBRAY (61 ORNE / NORMANDIE)
COMPLET



Colys'haie
salle de spectacles
ENRICO MACIAS
▶▶▶ EN CONCERT
SAMEDI 10 JUIN 2023
17H00
TINCHEBRAY (61 ORNE / NORMANDIE)



BILLETTERIE : Mairie (chèque), Médiattech (chèque ou CB) ou points de vente habituels (LECLERC, CARREFOUR, FNAC ...)

VIP : Réservé aux premiers rangs.
Accès privilégié sans attente et pot d'accueil.
60,00 €

CARRÉ OR : 1ère partie de la salle.
Entrée principale.
50,00 €

NORMAL : 2ème partie de la salle.
Entrée principale.
40,00 €

SOIRÉE DU PATRO

Avec la pandémie qui nous a touchés, nous avons dû annuler notre traditionnelle soirée du Patro. Pendant cette période, nous avons aussi perdu notre président Marcel Barrabé.



Nous relançons en 2023 cette soirée où nous rendrons hommage à Marcel. Elle aura lieu le 8 avril à la salle du Colys'haie de Tinchebray Bocage.

L'orchestre Thierry Taccinelli nous présentera son spectacle puis nous fera danser.

Pour les réservations vous pouvez joindre M. Christian Serée au 06 24 47 04 17.
Tarifs : 41 €/adulte, 16 €/enfant de moins de 10 ans.

CHAMPIONNAT NATIONAL UGSEL

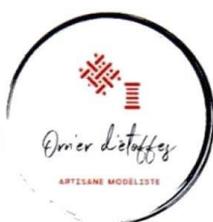


Tinchebray accueille au cours de la semaine du 22 au 26 mai le championnat national UGSEL de course d'orientation et de Raid multisports, ce qui amène notre collectivité à mettre en place une logistique significative. Quelques contraintes en découlent :

- le mercredi 24 Mai : fermeture de la Grande Rue (du Carrefour du Lion d'or à la Maison de Pays) et du parking de la poste pour l'épreuve de Course d'orientation nocturne de 20h à 22h30.
- le jeudi 25 Mai : mise à disposition du plan d'eau pour la journée.

NOUVELLE ACTIVITÉ À TINCHEBRAY

ARTISANE
MODÉLISTE



RÉFECTION MOBILIÈRE EN TISSU
DÉCORATION OBJETS TEXTILES

ORNER D'ÉTOFFES

06 72 75 14 30

ORNER.DETOFFES@GMAIL.COM

ESCAPE GAME



À l'Ekklesia le 15 Avril
de 10h30 à 12h30

"Venez sauver la chasse aux œufs en libérant le lapin de Pâques"

À partir de 9 ans.

Inscriptions à la Médi@tech ou à l'Ekklesia.